

SIGNATURE DE LA CHARTE COLLABORATIVE DU PROJET Trans VaLoire

Maurice Leroy, ancien ministre, député de Loir-et-Cher et président du Conseil général, signe ce lundi 7 janvier la charte de collaboration du projet Trans VaLoire avec l'ensemble des partenaires fédérés par la Maison de l'Emploi du Blaisois autour de la problématique des emplois saisonniers.

Le projet Trans VaLoire : « les métiers saisonniers réunis »

La charte collaborative a pour objectif de fédérer et rendre acteurs les partenaires autour du projet Trans VaLoire qui entend **qualifier et sécuriser les offres d'emplois temporaires et saisonniers sur le Pays des Châteaux dans le but de générer une nouvelle offre de services aux entreprises et aux salariés.**

Trans VaLoire fait partie des Labs 41 mis en œuvre dans le cadre de la démarche Loir&Cher 2020 afin d'expérimenter des actions innovantes et dynamiques ayant un intérêt particulier pour l'avenir du Loir-et-Cher.

La charte de collaboration est signée entre la Maison de l'Emploi du Blaisois et les 17 partenaires suivants :

- Le Conseil Général de Loir-et-Cher
- Le Conseil Régional du Centre
- La Communauté d'agglomération de Blois Agglopolys
- La Communauté de communes du Grand Chambord
- L'Unité Territoriale 41 de la DIRECCTE Centre
- La Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loir-et-Cher
- La Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher
- La Maison de l'Emploi et de la Formation de Saint Laurent Nouan
- L'Observatoire des Territoires et de l'Economie de Loir-et-Cher
- Pôle Emploi
- L'Office du Tourisme Blois Chambord
- La Chambre Départementale de l'Industrie Hôtelière de Loir-et-Cher
- La Mission Locale du Blaisois
- La F.D.S.E.A 41
- Le groupement d'employeurs Métiers Partagés
- L'Association P.E.R.E.N

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Apporter des solutions de proximité à l'emploi saisonnier

Avec 11 000 contrats de travail par an en Loir-et-Cher, l'emploi saisonnier et temporaire représente un poids économique non négligeable.

Les emplois saisonniers des secteurs de l'agriculture, du tourisme, du nucléaire, de l'agroalimentaire et du tertiaire peuvent générer de véritables métiers qualifiés, sécurisés et de proximité de par leur nombre et leur diversité. Ces emplois sont un atout fort face au chômage et à la précarisation des foyers.

Néanmoins, à l'occasion de temps d'échanges organisés dans le cadre de la Conférence Départementale de l'économie consacrée au tourisme, il a été constaté que les employeurs rencontraient des difficultés à recruter des saisonniers et que ces derniers avaient des difficultés à se loger et se déplacer.

Ainsi, de plus en plus de prestataires en ressources humaines fournissent des services « clé en main » avec un recours à une main d'œuvre internationale afin d'offrir une certaine praticité aux chefs d'entreprise au détriment de l'emploi d'une main d'œuvre locale.

Le Conseil général est attaché à ce Lab car sur le champ de l'emploi, il est nécessaire d'améliorer l'attractivité des emplois saisonniers auprès des demandeurs d'emploi et de faciliter les recrutements locaux et la fidélisation des équipes auprès des employeurs.

Pour cela, le projet Trans VaLoire fixe plusieurs objectifs :

- Mettre en place une GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) pour fabriquer des boucles saisonnières ;
- Construire un cadre juridique équilibré pour les entreprises et les salariés ;
- Lever les freins à la mobilité et à l'accès aux hébergements ;
- Créer des outils et des supports pour sensibiliser à cette démarche de polyvalence et de boucles saisonnières, rendre lisible les potentiels d'emplois, faciliter l'accès aux droits des saisonniers et prévenir des risques professionnels.

Trans VaLoire permettra d'apporter des solutions de proximité en matière de ressources humaines concourant ainsi à l'attractivité du territoire.

La Maison de l'Emploi du Blaisois partagera l'information complète sur l'évolution du projet via un blog : <http://transvaloire.com>.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12